

Oursinades 2026

Les dimanches 1er - 8 et 15 février

Vous souhaitez participer aux Oursinades 2026

Remplissez votre dossier de candidature pour être pris en compte par le comité de sélection

Il est important de noter qu'il ne s'agit en aucun cas d'une inscription automatique !!!!

Le comité veille à maintenir un équilibre entre les exposants, en privilégiant les artisans et commerçants de la Côte Bleue.

Après avoir soumis votre demande de dossier, vous serez contacté par mail mi-décembre pour savoir si vous avez été sélectionné.

La commune s'engage à réduire son impact environnemental en simplifiant et modernisant ses démarches administratives.

Pôle Affaires Culturelles, Festivités, Sports et Vie Associative
Hôtel de Ville – Montée des Pescadous – 13620 CARRY-LE-ROUET

festivites@mairie-carrylerouet.fr – Tél 04.42.13.25.40





DOSSIER DE CANDIDATURE A COMPLÉTER

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 28 NOVEMBRE 2025 (Cachet de la Poste faisant foi)

Attention : Dépassée cette date l'inscription ne sera pas validée



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Favoriser la cuisson au Gaz

Obligation de déclarer chaque appareil électrique utilisé en précisant pour chacun la puissance en Watt et la tension en Volt.

Merci de lister l'ensemble des appareils ci-dessous. Vous ne pourrez pas ajouter d'autres appareils que ceux mentionnés ci-(Puissance maximum par stand est de 16 A soit 3 000 Watts)

dessous

			TYPE DE MATERIEL ELECTRIQUE
			PUISSANCE WATTS
			TENSION VOLTS



DESCRIPTIF DES PRODUITS QUE VOUS SOUHAITEZ PROPOSER A LA VENTE

refuser d'autres. Aucune modification ne pourra être effectuée. JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES PHOTOS DE TOUS VOS PRODUITS EN COULEURS. Attention : veillez à bien indiquer **toutes les marchandises** susceptibles d'être proposées à la vente, car la commission peut <u>en accepter certaines et en</u> MES PRODUITS (Les produits de salaison ne sont acceptés)

☐ Je ne fabrique pas (vente simple) *	COMMENTAIRES SI BESOIN						
☐ Achetés à une entreprise artisanale*	PRIX ET / OU FOURCHETTE DE PRIX						
☐ Conçus et fabriqués par mes soins*	NATURE DU PRODUIT					special specia	י סטרוופו ומ נמסב נסוובסחסוותמוונב



PLAN D'IMPLANTATION DU STAND avec mesure en mètres (Obligatoire)

BARNUM	Dimension
PARASOL	
TABLE	
FOODTRUCK	

REMORQUE

Descriptif du matériel implanté sur le stand

VEHICULE SUR STAND

Nombre

(Uniquement sur Parking Roger Grange)

MARQUE / MODELE:

Longueur:

Largeur:

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT



DATES DE PARTICIPATION (Cocher la ou les cases souhaitées)

□ 1er février

□ 15 février

□ 8 février

LIEU D'IMPLANTATION SOUHAITÉ DU STAND	□ Esplanade Jean Jaurès (2 mètres minimum)	TARIF 35 € le mètre linéaire par dimanche	□ Parking Roger Grange	TARIF 70 € le mètre linéaire par dimanche	accès Electricité oui □ non □	10 € par dimanche
LIEU D'IMPLANTAT	☐ Esplanade Je	TARIF 35 € le mètre	☐ Parking Roge	TARIF 70 € le mètre	☐ Tarif accès Electricité	TARIF 10 € par dimanche

Les chèques seront demandés après la sélection de la commission

PIECES A FOURNIR (OBLIGATOIRE)

léga
du représentant
Carte d'Identité (
Copie Recto-Verso

- ☐ Extrait de K-BIS ou Répertoire des métiers de moins de 3 mois
 - ☐ Carte CCI ou CMA en cours de validité
- ☐ Attestation d'assurance RC en cours de validité

☐ Photos des produits mis à la vente ET photos du stand

PROVENCE COTE BLEUE

ENGAGEMENT

CHARTE QUALITÉ DES COMMERÇANTS



La charte qualité des commerçants volants est un outil de progrès et de développement qualitatif. La charte qualité est une démarche adaptée au commerçant dit volant axée sur la présentation des stands et des marchandises, la propreté, l'accueil et le service aux clients.

OBJECTIF:

- Renforcer l'image et l'attractivité des Oursinades
- Sensibiliser tous les commerçants
- Améliorer la qualité d'accueil et de service à la clientèle

LE COMMERÇANT S'ENGAGE A :

- Respecter toutes les consignes du placier (horaires, sécurité, etc....) NB/ Passé l'heure limite d'installation, le déballage sera refusé.
- Respecter le code couleur : BLANC, BEIGE et GRIS CLAIR (parasols, barnums et nappage).
- Utiliser obligatoirement de la vaisselle jetable Bio Dégradable.
- Favoriser la cuisson au gaz
- Accueillir la clientèle poliment.
- Bonne présentation des articles proposés sur le stand.
- Tarif en évidence et articles étiquetés.
- Jeter les emballages perdus dans les containers appropriés.
- Laisser son environnement propre et dégagé pendant toute la période.
- Pour les stands alimentaires de l'esplanade Jean Jaurès prévoir une protection au sol
- Pied de parasol à l'intérieur du stand.

En cas de non–respect de la charte qualité, il vous sera signifié une exclusion définitive de la manifestation

Je soussigné(e)

Fait à

, le

Signature Obligatoire

certifie avoir pris connaissance des conditions et de l'engagement pour la Charte Qualité et je m'engage à m'y conformer.



PRÉCISIONS IMPORTANTES

- Toutes les inscriptions nous parvenant après le 28 novembre 2025 seront placées directement sur liste d'attente et pourront éventuellement être contactées en cas de désistement, en considération des produits proposés.
- Tout dossier non conforme aux prescriptions ne pourra être présenté en commission
- Votre dossier pourra être renvoyé par Mail, par voie postale ou remis en main propre au service Festivités
- La place attribuée ne pourra être choisie par l'exposant

CONTACTS

Dossier à renvoyer à l'adresse postale suivante <u>avant le 28 novembre 2025</u> (Cachet de la poste faisant foi)

MAIRIE DE CARRY-LE-ROUET

Service Festivités

Montée des Pescadous

13620 Carry-le-Rouet

Où par mail à l'adresse suivante : festivites@mairie-carrylerouet.fr

Accueil physique et téléphonique / dépôt des dossiers

Service Festivités

Montée des Pescadous

13620 Carry-le-Rouet

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

		Observations:
		Reponse faite le :
	□ Défavorable	☐ Favorable
		Avis de la commission :
	☐ Incomplet	☐ Complet
		Dossier reçu le :
Dossier suivi par :		
Partie réservée à l'Administration		

